

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 7 mars 2017

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3987-2016.
Cause tarifaire 2017-2018 de Gaz Métro.
Phase 1 / sujets 2 et 3.

Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) – Planification d'audience en Phase 1 / sujets 2 et 4.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de fournir les informations suivantes de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* en planification de l'audience de mars 2017 en Phase 1 / sujets 1 et 3 du présent dossier :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Témoignage oral de Madame Brigitte Blais et de Monsieur Jacques Fontaine sur leur rapport C-SÉ-AQLPA-0012, SÉ-AQLPA-1, Doc. 2. Durée prévue : 15 minutes.
- **Contre-interrogatoire de Gaz Métro** : Durée prévue de 5 minutes au panel sur les transactions en matière d'approvisionnement gazier avec des sociétés apparentées (sujet 3, panel 1) et de 15 minutes au panel sur les modifications aux Conditions de service et Tarif visant à permettre la combinaison de services (sujet 3, panel 2) Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Contre-interrogatoire des intervenants** : Durée prévue de 5-10 minutes quant à tout autre intervenant présentant une preuve. Le tout, sous réserve d'ajustement après prise de connaissance de la preuve orale.
- **Argumentation** : Durée prévue de 20 minutes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ de la Régie.